

ERE LE VIGAN
Méditation quotidienne
Vendredi 5 juillet 2024

Verset du jour (la Bible soulignée) : **Lisons Romains 3 v 23 à 31**
(environ 57 après JC)

... Car il n'y a pas de distinction : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont **gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est dans le Christ-Jésus. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa justice.** Parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant au temps de sa patience, il a voulu montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être reconnu juste, tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. Où donc est le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi. Car nous comptons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. Ou bien, Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des païens ? Oui, il l'est aussi des païens, puisqu'il y a un seul Dieu qui justifiera en vertu de la foi les circoncis, et au moyen de la foi les incirconcis.

Est-ce que nous annulons ainsi la loi par la foi ? Certes non ! Au contraire, nous confirmons la loi.

Méditons :

« Tout est grâce : la propitiation du Christ et la justification par la foi »¹

Hier nous avons vu la réalité de la colère de Dieu sur tous les êtres humains ; elle révèle la profonde injustice de tous les hommes et la pesante gravité de leurs fautes. Dieu n'a pas voulu que cette colère détruise tous les hommes ; il a trouvé un moyen d'apaiser sa colère, il a pourvu pour la victime propitiatoire. Dieu a trouvé le moyen de se rendre propice, favorable envers les hommes. Ce mot de "propitiation" est rarement trouvé dans les nouvelles traductions de la Bible. Malheureusement, il n'est plus à la mode, même dans les cercles chrétiens. La propitiation contient l'idée d'apaisement ou de satisfaction - dans notre cas, **la mort violente de Christ satisfait la sainteté offensée de Dieu.**

Du sang versé pour soulager la colère de Dieu ? ça fait presque ressembler la croix à un rite sacrificiel païen. Il n'est pas surprenant que de nombreux chrétiens soient mal à l'aise avec l'idée de pécheurs qui tombent entre les mains d'un Dieu en colère.

¹ Méditation inspirée en partie par une méditation de Joni et une étude sur le site ressources chrétiennes.

Mais attendez ! Dans les religions païennes, c'est l'adorateur et non le dieu qui est tenu d'apaiser la colère du dieu offensé. En réalité, **l'homme est incapable de satisfaire à la justice de Dieu sauf en passant l'éternité en enfer. Dans le christianisme, c'est Dieu, et non l'adorateur, qui a pris la responsabilité de satisfaire sa propre colère.**

C'est là que repose l'incroyable amour de Dieu - la colère du Père était apaisée par le sacrifice volontaire de son propre Fils. Esaïe 53:10-11. Voilà ce qui rend la bonne nouvelle si extraordinaire. I Thess 5:9. Dieu n'est plus en colère contre nous, il n'a pour nous que miséricorde, pardon, compassion et grâce sur grâce.

Ainsi, la justice de Christ nous est communiquée ; c'est ce que Paul appelle la justification par la foi.

La justice de Dieu est immuable car notre salut ne peut s'obtenir que par la mort de son Fils. Le christianisme enseigne que tout est différent maintenant, parce que Christ a achevé son œuvre. Il a respecté toute la loi pour son peuple et a subi la punition que nous méritions à cause de nos péchés. C'est une justification que Dieu impute aux croyants, même s'ils n'ont rien fait par eux-mêmes pour la produire. C'est une justification qui remplit toutes les exigences de la loi. Dieu déclare juste celui qui croit en Jésus-Christ, mort à sa place pour ses péchés. C'est une déclaration judiciaire de notre justification qui est basée sur le fait que la justice de Dieu nous est réellement imputée. L'expression « montrer sa justice » revient deux fois.

Elle a eu lieu sur la croix. Elle devait être publique pour dissiper l'idée que Dieu pouvait pardonner le péché sans rétribution. La colère de Dieu ne se voit pleinement qu'à travers la mort de Christ.

Il est désormais manifeste que nos propres œuvres sont sans mérite. L'expression « sans les œuvres de la loi » signifie que nous ne sommes pas justifiés sur la base de notre propre obéissance à la loi. Même notre foi est une grâce. Nous ne devons pas penser que la foi est un acte méritoire que nous accomplissons. C'est au contraire le fait de dépendre de l'œuvre d'un autre. C'est la grâce de Dieu qui me sauve et non ma foi.

**Je suis sauvé grâce à la justice de Christ ; je reçois cette grâce par la foi, cette foi que Dieu m'a donnée.
Tout est grâce !**

Prions :

*Seigneur, devant tant de grâce, je m'incline et je contemple tout confus ton si grand salut. Seigneur Jésus, merci d'être la victime propitiatoire pour mes péchés. Je ne le mérite pas, je mérite la colère de Dieu, mais tu m'as donné le ciel.
Merci, O Dieu pour ton don ineffable !*

Chantons (4 mn) :

Jésus merci : <https://youtu.be/KsAQwFqEV4s>
